

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**  
**DELIBERATION N°17/03/2025-23 C)**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le  
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 4 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 3 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 26

**Étaient présents :**

M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET,  
M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER,  
Nicolas FERNANDEZ, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick  
MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEBRE, MME Christiane  
MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,  
MME Marine NEGRE par MME Maryline VICARD.

**Absents excusés :**

M. Philippe DELORT, MMES Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **01 AVR. 2025**  
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **01 AVR. 2025**  
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai  
de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal  
Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours  
citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : C) COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – SERVICE CAMPINGS**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Eric BOULDOIRES

*Monsieur Philippe DELORT, Maire, quitte la salle des séances.  
Monsieur Eric BOULDOIRES est élu Président de séance.*

Le Compte Administratif 2024 du Service CAMPINGS fait apparaître un résultat de  
clôture excédentaire en section d'Exploitation et en section d'Investissement. Les modes de  
gestion des campings restent identiques à l'année précédente (camping Roche Murat en régie et

camping des Orgues, partenariat avec la société CAMPING-CAR PARK pour une gestion automatisée des entrées).

⇒ En section d'EXPLOITATION, les dépenses s'élèvent à **184 377.16 €** contre 159 142.63 € en 2023 dont :

▪ Charges à caractère général	93 300.37 €
<i>dont 41 948.78 € de commission Camping-Car Park</i>	
▪ Charges de personnel	12 689.33 €
▪ Autres charges de gestion courante (sacem, wifi, logiciel)	1 155.54 €
▪ Charges financières	2 142.99 €
▪ Charges exceptionnelles (versement de la taxe de séjour 2023)	3 321.10 €
▪ Dotation aux amortissements	71 767.83 €

et les recettes s'élèvent à **212 683.79 €** contre 163 304.76 € en 2023 (elles intègrent l'excédent reporté de 2023) dont :

▪ Locations (recettes Camping-Car Park pour 82 433.78 € et location chalets pour 91 850 € par l'UIF Méditerranée + 3 586.50 € de caution retenue suite aux dégradations)	177 870.28 € <i>(121 660.97€ en 2023)</i>
▪ Produits divers de gestion courante (taxe séjour)	8 362.57 €
▪ Amortissement de subventions	22 288.81 €
▪ <i>Excédent d'exploitation reporté</i>	4 162.13 €

A noter, qu'il n'y a pas de subvention d'équilibre du Budget Général cette année.

**Soit un résultat de clôture de + 28 306.63 €** contre + 4 162.13 € en 2023.

⇒ En section d'INVESTISSEMENT, les dépenses s'élèvent **95 181.39 €** contre 72 212.06 € en 2023 dont :

▪ Achat divers (1 011.39 € de batteries, téléphone, micro-onde, casseroles	54 389.03 €
<i>Et 4 920 € d'étude de faisabilité, 8 858,64 € de travaux d'électricité au camping de Roche Murat et 39 599 € de travaux au camping des Orgues).</i>	
▪ Remboursement du capital de l'emprunt	10 913.55 €
▪ Remboursement de la caution	7 590.00 €
▪ Amortissement de subventions	22 288.81 €

et les recettes s'élèvent à **295 500.47 €** contre 108 354.70 € en 2023 (elles intègrent l'excédent reporté de 2023) dont :

▪ Emprunt	180 000.00 €
▪ Encaissement de la caution	7 590.00 €
▪ Dotation aux amortissements	71 767.83 €
▪ <i>Excédent d'investissement reporté</i>	36 142.64 €

**Soit un résultat de clôture de + 200 319.08 €** contre + 36 142.64 € en 2023.

**Reste à réaliser en dépenses : - 138 174.05 €** travaux de création d'une aire camping-car au camping de Roche Murat.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :	
▪ Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 28 306.63 €
▪ Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 200 319. 08 €
▪ Déficit de financement des restes à réaliser	-138 174.05 €

<b>Résultat global définitif de l'exercice 2024</b>	<b>+ 90 451.66 €</b>
	+ 40 304.77 € en 2023

Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

**- ARRETE le Compte Administratif 2024 du Service CAMPINGS aux sommes et aux résultats figurant sur les documents joints en annexe.**

POUR : 26 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.



Le Président de Séance,

Eric BOULDOIRES

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 26  
 VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de convocation : 11/03/2025







Présenté par (1) Le Maire,  
 A Saint-Flour le 17/03/2025  
 (1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Saint-Flour, le 17/03/2025  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



AMAT Corinne	
BOULDOIRES Eric	
BOUT Mathilde	
DELCROS Frédéric	
DELEPINE Bonnie	
DELPUECH Géraud	
EL MAROUANI Tarek	
FERNANDEZ Nicolas	
GRAS Jérôme	
GRENIER Christian	
GUIBERT Martine	
JOUVE Jean-Pierre	
LAMAT Adrien <i>TEIBEDRE Bruno.</i>	
LAROUSSINIE Jonathan	
LESTEVEN Nathalie	
MALLET Annick	
MEYRONEINC Christiane	
MOURET Yannick	
MURAT Marie Pierre	
NEGRE Marine	
NIOCEL-JULHES Emmanuelle	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

PAROU Florie	
PERRIN Jean-Luc	
PETITIMBERT Marie	
POUGNET Marc	
PRIVAT Jean-Claude	
RENAUD Patricia	
VICARD Maryline	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 1/4/2025.  
 et de la publication le 1/4/2025 A Saint-Flour, le 1/4/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**ETAT DES RESTES A REALISER - EXERCICE 2024**  
**BUDGET CAMPING**

DEPENSES

Opération	Compte	Fonction	SERVICES	Tiers	Objet	Montant RAR
Sans opération	2031		Camp R. Murat	ICEC	Engagement n°2024FLOUR000375 - Mission d'étude technique VRD pour création d'aire de Camping-Car à Roche Murat	2 080,00 €
					<b>Total du 20</b>	<b>2 080,00 €</b>
	2315		Camp Orgues	ENTREP.ELECTRIQ	Engagement 11°2024FLOUR002446 - Pose tuyau PE 25 - Camping Orgues	369,00 €
			Camp R. Murat	SDE	Engagement n°2024FLOUR001523 - travaux installation bornes prises /aire camp cars camp roche mural/délib03/6/2024-138	4 403,00 €
			Camp Orgues	SDE	Engagement 11°2024FLOUR001524 - travaux installation bornes campeurs /aire camp des orgues/délib03/6/2024-137	22 570,00 €
			Camp R. Murat	CAMPING CAR PAR	Engagement n°2024FLOUR002635 - décision 2024-134/four+pose Borne accès et paiement - camping Roche Murat	39 295,80 €
			Camp R. Murat	CASTEL SARL	Engagement n°2024FLOUR002893 - lot VRD/ création camping car au camp R Murat	69 456,25 €
					<b>Total du 23</b>	<b>136 094,05 €</b>
					<b>Total Dépenses</b>	<b>138 174,05 €</b>

Saint-Flour, le 31 décembre 2024

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué aux finances



Éric BOULDOIRES

Signé par : ERIC  
BOULDOIRES  
Date : 23/01/2025  
Qualité : ADJOINT  
FINANCES

## SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

---

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** mardi 1 avril 2025 16:46  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-23-C

### ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-23-C, télétransmis par Sarah COSTEROUSSÉ.

Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250401-17-03-2025-23-C-BF.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-23-C

Objet : Comptes Administratifs 2024 C) Service Campings

Date de décision : 01/04/2025

Date de transmission : 01/04/2025

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>